

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'annonce du gouvernement et dans le cadre de notre effort collectif dans le contexte que vous connaissez, les personnels de la FFTir sont à présent en période de chômage partiel pour une durée non encore déterminée.

L'amplitude de travail horaire est la suivante : 9H00 à 12h30

Gardons le contact durant cette période via les réseaux sociaux ou pour toute question : contacts@fftir.org

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

La Fédération Française de Tir